

## **Atelier : Moyen-Orient**

4 mai 2017

---

**Animatrice:** Nasabe Afkhami, interprète médiatrice interculturelle

**Présent·e·s :** Participant·e·s du Forum et étudiant·e·s des modules d'orientation Service Social

**Prise de PV :** Livio Andreoli pour le groupe École-Terrain

---

### **1 Introduction :**

Les étudiantes ayant participé à l'animation de l'atelier introduisent Nasabe aux personnes présentes.

Le fil rouge de l'atelier est le récit autobiographique de Nasabe, autour de son parcours migratoire et du processus d'intégration en Suisse. Il retrace les éléments marquants de sa jeunesse, en Iran, jusqu'à son arrivée en Suisse en 2001.

### **2 Parcours migratoire**

Nasabe vient d'une famille nombreuse de Kurdes d'Iran. À l'école, Nasabe parlait le farsi – et non le kurde. Elle était plutôt bonne élève et voulait devenir actrice plus tard ; choix qui n'était pas soutenu par sa famille.

À seize ans Nasabe s'est mariée. Par amour et non par obligation, précise-t-elle.

Un jour son mari n'était plus là : il était parti suite à des problèmes, sans que Nasabe ne sache pour quelle destination et pour quelles raisons il avait dû fuir. Nasabe partit alors à sa recherche sans savoir où elle irait. **Survivre** était le mot d'ordre, la destination n'était que secondaire. Au moment de partir, Nasabe est enceinte d'un garçon, et devait survivre dans les montagnes qui mènent vers la Turquie, entourée de passeurs armés. De nuit, elle devait se cacher pour ne pas être repérée.

Arrivée en Turquie, elle y retrouva son mari. De là, ils partirent pour la Bulgarie – à nouveau par les montagnes. Il y faisait très froid. Emballés dans des sacs plastiques, le couple encerclait l'enfant pour le réchauffer. Elle devait lui donner du sirop calmant. Car, si l'enfant pleurait, les septante personnes présentes avec eux risquaient de se

faire repérer et attraper. Le groupe était, là-encore, à la solde de passeurs. Ces derniers ne leur disaient jamais la vérité. En outre, durant leur traversée, ils étaient privés de vivres.

Arrivés en Grèce, la petite famille dormait dans une maison de passeurs. Ils se réchauffaient à l'aide de bougies récupérées dans les églises. La générosité des habitants de la région les a beaucoup touchés : ils leur offraient des jouets pour le petit garçon et de la nourriture.

Depuis la Grèce, Nasabe et son garçon prirent le bateau pour rejoindre l'Italie ; son mari prit un chemin plus dangereux – en se cachant sous un camion. À son arrivée en Italie, après avoir passé tout le trajet à craindre les contrôleurs qui les attendraient peut-être à leur arrivée, elle put débarquer sans autre vérification. De là, elle téléphona à son mari. Le couple s'est ensuite retrouvé à Milan.

Le couple projetait ensuite de se rendre dans les pays scandinaves, car ceux-ci connaissent bien la situation des Kurdes.

### **3 Processus d'intégration**

Ils arrivèrent finalement en Valais, à Saint-Gingolphe<sup>1</sup>. Là, apparurent les premiers signes de dépression : elle ne savait pas ce qu'elle faisait ici, ses parents lui manquaient et peu de familles Kurdes vivaient en Valais. Il lui a fallu 10 ans pour qu'elle « se sente bien en Suisse ».

En arrivant en Suisse à 18 ans elle voulait d'abord apprendre la langue. Elle a suivi des cours de langue chaque semaine, durant deux heures. Son enseignante et son mari l'ont encouragée à poursuivre ses études. Lorsque Nasabe a eu sa fille, elle effectuait en même temps un apprentissage en tant qu'assistante en soin et santé communautaire (ASC).

Nasabe nous raconte qu'il leur a fallu attendre six ans pour obtenir (enfin) le statut de réfugié. Elle nous explique qu'il était difficile de se projeter – faire des achats, s'établir – alors qu'on ne sait pas si l'on pourra rester ou s'il faudra repartir.

Elle nous explique qu'elle trouve bien qu'il y ait aujourd'hui des psychologues dans les centres d'accueil. Beaucoup de personnes migrantes vivent des traumatismes importants avant leur arrivée en Suisse (les passeurs, le périple souvent dangereux, etc.)

---

<sup>1</sup> Anecdote : Le thé noir manquait à Nasabe, jusqu'à ce qu'elle se rende compte que le thé noir était une denrée disponible en Suisse.

#### 4 Quelques exemples de différences entre *ici* et *là-bas*

- En Iran, les femmes s'occupent du foyer ; les hommes travaillent et sont plus souvent à l'extérieur. En suisse, le mari de Nasabe a dû s'adapter à ces nouvelles normes. Il travaille d'ailleurs, à l'instar de Nasabe, avec des personnes migrantes.
- Beaucoup de personnes migrantes ont des douleurs physiques. Nasabe nous explique que là-bas, en Iran, on ne va pas souvent consulter le médecin.
- La manière d'annoncer une nouvelle est plus directe en Suisse qu'en Iran. Lors d'un décès en Iran, par exemple, on veillera à inviter des personnes proches avant d'annoncer le décès à un proche.

Nasabe nous explique qu'il lui arrive d'expliquer à une personne, lorsqu'elle sert d'interprète, qu'elle ne pourra pas formuler une phrase d'une manière si directe. Mais qu'il lui faudra au contraire transmettre le message de manière indirecte, en prenant plus de temps, de manière à respecter les usages attendus par son interlocuteur.

- Le rapport au corps. Nasabe nous explique sa première visite auprès du gynécologue. Elle ne voulait pas être auscultée par un homme, ce qui arriva malgré tout.
- Les procédures administratives. En suisse les procédures sont plus nombreuses qu'en Iran. Nasabe évoque l'exemple du médecin : si 50 personnes consultent le même médecin en Iran, en faisant la file devant son cabinet, en Suisse il faut s'y prendre à l'avance et fixer un rendez-vous.
- En Iran, il n'y a pas d'adolescence, seulement une enfance puis vient l'âge adulte. Et lorsque le couple divorce, sauf à certaines conditions, l'enfant ne reste pas auprès de sa mère ; c'est le père qui gardera l'enfant.
- Les conflits. En Iran, la place des enfants dans la hiérarchie familiale est différente : c'est le père qui y occupe la position dominante, les enfants viennent à la fin. La discussion ne se fera pas devant les enfants.

#### Conclusion

Nasabe travaille aujourd'hui pour la Croix-Rouge en Valais et auprès de certains bureaux pour candidats réfugiés, ainsi que pour le Service d'État aux Migrations (SEM).

Par son vécu, Nasabe peut se représenter ce que vivent les migrants, et plus particulièrement les femmes migrantes lorsqu'elles arrivent en Suisse. Le fait de ne plus porter le voile, par exemple, est un processus dont la temporalité varie selon les femmes. Nasabe nous a raconté que, en enlevant le voile au début, elle se sentait nue face aux regards des autres. Elle remettait alors le voile à la maison, bien qu'elle ne le porte plus aujourd'hui.

Aujourd'hui, Nasabe et son mari sont reconnaissants à l'assistante sociale de la Croix-Rouge qui les a suivis à leur arrivée. L'accompagnement est ici essentiel, et s'illustre dans des domaines variés : formations, apprentissage de la langue, gestion de conflits, etc...